

Les pays du Maghreb subiront les retombées négatives de cette crise européenne et mondiale ; le Maroc et la Tunisie subiront la baisse de la demande de leurs produits agricoles, agro-alimentaires et autres produits manufacturés, d'un reflux des rentrées touristiques et d'une diminution des transferts de leurs travailleurs résidant en Europe.



Par Pr. Camille Sari

Les économies maghrébines dépendantes des conjonctures européennes.

En ce qui concerne l'Algérie, les canaux de transmissions sont multiples. Le premier danger qui guette le pays est la perte d'une partie de ses réserves de change. En demandant aux créanciers de la Grèce de renoncer à 50% de leurs créances (perte sèche sur la moitié des obligations publiques), les Etats européens ont signifié aux marchés qu'ils ne garantiront plus l'infaillibilité d'un des membres de l'Union Européenne. L'Algérie, d'après certaines estimations disposent de 40 Mds de \$ d'obligations souveraines européennes, en cas de faillite des grands pays comme l'Italie, l'Espagne et effet de dominos la France et même l'Allemagne, pourrait perdre une partie ou la totalité de ses placements.

L'investissement en bons du Trésor américains n'est pas sans risque. Il n'est plus exclu que les Etats-Unis utilise le chapitre 11 et se déclare en faillite. Dans ce cas le pays de l'Oncle Sam négocierait un effacement partiel (50 à 75%) de leurs dettes auprès de leurs créanciers, parmi lesquels comptent la Chine, le Japon, les pays du Golfe et l'Algérie. IL EST INCONCEVABLE QUE L'ON CONTINUE à EXTRAIRE DE FAÇON frénétique du pétrole et du gaz pour entreposer cette masse de dollars (200

Mds de \$, d'après les dernières estimations) dans les tonneaux des danaïdes.

IL VAUDRAIT MIEUX PRÉSERVER CES RICHESSES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES ET DE RÉDUIRE DRASTIQUEMENT L'EXTRACTION DES HYDROCARBURES.

Par ailleurs, si la crise économique, qui est la suite logique de la crise financière, s'aggrave on n'est pas à l'abri d'un effondrement des prix du pétrole comme ce fut le cas en 2008, de 140 \$ le baril à 36 \$, alors que les importations ne cessent de croître pour atteindre le chiffre record de 41 Mds de \$ ce qui fait le bonheur des lobbies de l'importation au dépens des producteurs.

Il y aura un ralentissement des transferts des Algériens basés en Europe car le chômage frappe essentiellement les étrangers et ceux d'origine étrangère.

Il est indispensable de développer les échanges et les investissements sud-sud dans le cadre maghrébin et avec les pays africains et arabes.

Ce qui convient au pays du Maghreb

Tenant compte des expériences européenne et internationale, je ne propose pas une monnaie unique maghrébine d'emblée. Celle-ci pouvant être l'aboutissement de convergences économiques et monétaires à un stade suprême et où les volontés politiques pour la consolidation de la communauté économique maghrébine soient fermement et irrémédiablement tenues.

Le fait que les monnaies des Etats du Maghreb soient inconvertibles fait disparaître le risque de changes des co-échangistes maghrébins et empêche la fuite des capitaux hors Maghreb.

La difficulté de se procurer des devises impacte les importations. Les réserves de change au Maroc ne couvrent que 5,5 mois d'importation. C'était 3 à 4 mois en Algérie après la chute des cours des hydrocarbures en Algérie.

Grâce à la monnaie commune maghrébine, les opérateurs économiques et financiers maghrébins pourront exporter, importer, investir au sein de la Communauté économique maghrébine CEM, sans utiliser de devises. Les voyageurs maghrébins pourront utiliser cette monnaie et circuler librement sur le territoire de celle-ci. Un institut monétaire maghrébin se chargera d'opérer les compensations entre les flux monétaires chaque année. Le solde négatif (ou positif) au niveau d'un pays doit être réglé en devises à l'autre pays créancier (ou débiteur) ou reporté, d'un commun accord l'année suivante. Mais il est possible de faire une consolidation des comptes, en agréant les besoins et les excédents de devises à l'échelle des cinq Etats de la CEM. Ce mécanisme a existé entre les pays de l'est européen sous le nom de Barter (compensation).

Les co-échangistes maghrébins doivent faire face à l'obstacle du financement du commerce intra-maghrébin car les banques maghrébines acceptent rarement les lettres de confirmation des accreditifs entre elles. Ce sont les banques maghrébines qui jouent le rôle d'arbitre avec un coût financier substantiel et des retards dans les règlements.

Je préconise d'appeler la nouvelle monnaie commune qui deviendra unique, à plus long terme, le DINRHAM. C'est la fusion du dinar et du dirham en un seul mot. Le dinar est utilisé par 3 pays du Maghreb ; l'Algérie, la Lybie et la Tunisie. La monnaie marocaine étant le dirham.

L'avantage de cette proposition est de faciliter les échanges de biens et de services ainsi que des investissements intra-maghrébins et les déplacements des touristes maghrébins au sein de la région.

L'intensification de la coopération économique entre l'Algérie et le Maroc depuis 2011 et la visite du ministre marocain à Alger le 23 et 24 janvier 2012 est de bonne augure. Mais des lobbys aussi bien marocains qu'algériens ont tout intérêt à ce

que les frontières restent fermées et que la tension demeure. C'est leur fonds de commerce et ils en tirent des avantages matériels et financiers conséquents. La stabilité et le développement est cependant d'une acuité sans précédent, la jeunesse et les peuples de la région ont des exigences qu'ils exprimeront inlassablement encouragés par ce « printemps arabe » qui n'est pas prêt à clore sa saison.

Le Maghreb doit combiner l'intégration par le marché (caractéristiques des expériences des pays de l'Ouest) et l'intégration par la production (dominante dans les ex-pays socialistes). L'intégration économique par le marché recherche comme objectif central la réalisation d'un marché unique par les pays membres qui restent autonomes dans le domaine de la production. Toutes les entraves à la libre circulation des marchandises entre les pays membres doivent être supprimées. Il y a bien évidemment des degrés divers d'intégration des marchés : l'intégration la moins élaborée est la zone de préférences douanières, la plus élaborée est l'Union économique qui est caractérisée par la libre circulation des marchandises, la libre circulation des facteurs et par l'Union monétaire. Entre les deux se trouvent la zone de libre-échange, l'Union douanière et le marché commun.

Ma proposition d'une monnaie commune, se veut plus pragmatique et plus adaptée aux conditions socio-économiques et géostratégiques du Maghreb. Elle vise à faire passer les échanges intra-maghrébins de 2 à 40%.

Le passage à une monnaie commune peut se faire très rapidement. Par contre, l'instauration de la monnaie unique n'interviendra qu'au bout de 10 à 20 ans. Cela implique un transfert de compétences en matière de politique monétaire et une accélération des processus d'intégrations économiques